



NOMBRE DE POSTES NÉCESSITANT UNE AUTRE LANGUE -LANGUE FRANÇAISE-

PUBLICATION DU NOMBRE DE POSTES POUR LESQUELS LA CONNAISSANCE OU UN NIVEAU DE CONNAISSANCE D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS ÉTAIT EXIGÉ OU SOUHAITABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023.

En vertu de l'article 20.1 de la Charte de la langue française et de l'article 11 du règlement sur la langue de l'Administration, notre Municipalité est tenue de publier l'information suivante sur son site Internet :

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé (nécessaire) : 0
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable (un atout) : 0

Donné à Saint-Louis, ce 26 mars 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Joscelyne Charbonneau".

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière